



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

2010-0729-fr-gl-SD

Bombes à sous-munitions : Le plan en 66 points transforme les obligations légales en actions concrètes

La réunion historique du Laos établit une nouvelle norme pour juger tous les États

(Vientiane, le 12 novembre 2010) – Les gouvernements se sont mis d'accord sur un plan d'action en 66 points pour transformer les obligations légales du traité contre les bombes à sous-munitions en actes concrets. La Déclaration de Vientiane et le Plan d'action annoncés lors de la Première réunion des États parties à la Convention sur les bombes à sous-munitions ont établi de nouvelles normes sans précédent selon lesquelles tous les gouvernements seront jugés, a déclaré la Cluster Munition Coalition (CMC) aujourd'hui à l'issue de la réunion, qui s'est tenue au Laos, un pays fortement contaminé par les bombes à sous-munitions.

La Déclaration de Vientiane stipule que la Convention « *établit une nouvelle norme selon laquelle les États seront jugés. Nous croyons que le changement radical d'opinion des gouvernements du monde entier au sujet de cette arme va continuer* ». Les gouvernements ont convenu de tenir leur deuxième réunion en septembre 2011 au Liban, une autre nation gravement polluée par les bombes à sous-munitions.

« *Ce plan d'action marque un changement radical dans la façon dont les bombes à sous-munitions sont perçues et traitées par tous les gouvernements* », a déclaré Thomas Nash, coordonateur de la CMC. « *Tout d'abord, le traité contre les bombes à sous-munitions a établi la plus puissante des obligations juridiques jamais vues concernant l'assistance aux victimes, et nous avons désormais un plan d'action clair qui oblige les gouvernements à convertir le langage juridique en actes dans les plus brefs délais et avec des budgets clairs. C'est exactement ce que les personnes vivant dans les zones contaminées attendaient.* »

Le plan d'action de Vientiane reconnaît clairement que trop peu d'efforts ont été faits pour prévenir les accidents, dépolluer la terre et aider les victimes. Le plan en 66 points s'engage à « *faire appliquer pleinement toutes les obligations en vertu de la Convention* ». D'autre part, il accélère les délais et établit des budgets ainsi que des objectifs pour y arriver :

La destruction des stocks : *Le traité oblige les États parties* à détruire les stocks sous huit ans.* Maintenant, ils ont un an pour définir un calendrier et un budget pour commencer la destruction.

Dépollution et sensibilisation aux risques : *Le traité oblige les États parties à dépolluer les zones contaminées sous dix ans.* Désormais, ils disposent d'un an pour identifier toutes les zones contaminées, élaborer un plan et commencer la dépollution. La sensibilisation aux risques est également une priorité.

L'assistance aux victimes : *Le traité oblige les États parties à fournir un niveau d'aide sans précédent aux victimes de bombes à sous-munitions.* Désormais, les États contaminés ont convenu de désigner un point focal pour l'assistance aux victimes dans les six mois.

L'aide internationale : *Le traité oblige les États en mesure de le faire à fournir une assistance aux pays touchés pour dépolluer les zones contaminées et aider les victimes.* Les pays touchés ont désormais accepté de faire davantage en matière de dépollution et d'assistance aux victimes en 2011 et les pays bailleurs de fonds ont également convenu de répondre aux demandes des États touchés dès 2011.

Le suivi : Les États se sont engagés à recueillir toutes les données nécessaires sur les victimes et les décès.

Plusieurs États ont fait des déclarations positives lors de la réunion de Vientiane, notamment l'Autriche, qui s'est jointe à sept autres pays ayant déjà terminé la destruction de leurs stocks de bombes à sous-munitions. En plus du financement déjà engagé pour le travail de dépollution et d'assistance aux victimes, l'Australie, la Belgique, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la Suisse ont annoncé de nouvelles contributions totalisant plus de 6,7 millions de dollars pour la RDP du Laos l'année prochaine.

« Dans les pays touchés tels que le Laos et le Liban, les incidents de bombes à sous-munitions qui mutilent et tuent ne sont que trop fréquents », a déclaré Bounlanh Phayboun, directeur général de COPE, membre de la CMC basé à Vientiane fournissant des prothèses, des orthèses et de la rééducation aux survivants des bombes à sous-munitions et autres personnes handicapées. « Le fait que les gouvernements ont désormais convenu d'accélérer les délais du traité et de vraiment aider à la dépollution et à la sensibilisation aux risques des mines signifie que nous pouvons réduire le risque de pertes tragiques, aussi longtemps que les États garantissent suffisamment de ressources et s'engagent à long terme. »

Les délégués qui se sont réunis à Vientiane se sont rappelés des ravages à long terme qu'engendrent les bombes à sous-munitions quand, au cours de la réunion, l'explosion d'une sous-munition a tué une fille de 10 ans et blessé sa sœur de 15 ans dans la province du Laos de Bolikhamxay le 10 novembre.

La CMC a également félicité le gouvernement du Laos pour son leadership dans l'organisation de la réunion couronnée de succès et pour avoir montré aux délégués la dure réalité du problème des bombes à sous-munitions. Les participants à la conférence ont déclaré que la visite de la province de Xieng Khuang – où se trouve la plaine des Jarres et l'une des zones les plus fortement bombardées de sous-munitions au cours des bombardements conduits par les Américains de 1964 à 1973 pendant la guerre du Vietnam – les avait réellement convaincus de la nécessité de privilégier la dépollution et la sensibilisation aux risques.

Un total de 121 gouvernements ont assisté à la réunion de quatre jours, notamment quelque 34 non-signataires (voir ci-dessous pour la liste des présences), un signe très positif pour les engagements à venir sur le traité. De nombreux pays ont envoyé des délégations de haut niveau et la Vice-secrétaire générale de l'ONU, Mme Asha-Rose Migiro, était présente. À ce jour, le traité dispose de 108 signataires et de 46 États parties.

« En tant que survivants, nous sommes confrontés à de véritables défis et le plan d'action en 66 points montre qu'il existe un engagement sincère pour faire face à la tâche à accomplir dans les pays touchés du monde entier », a déclaré Branislav Kapetanovic, un porte-parole de la CMC originaire de Serbie qui a perdu les quatre membres dans l'explosion d'une bombe à sous-munitions en travaillant comme démineur.

Lors de la cérémonie de clôture de la réunion de Vientiane, une délégation de survivants et une

délégation de jeunes leaders du monde entier ont chacune prononcé des déclarations fermes confirmant leur engagement à faire avancer la campagne et à exiger des comptes aux gouvernements.

Les militants continueront à exhorter tous les pays à adhérer au traité. Par le biais de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions, la CMC assurera un suivi et publiera les progrès des États pour s'acquitter de leurs obligations conventionnelles.

*** Les États parties**

La Convention entre en vigueur pour un pays et celui-ci devient un États partie six mois après sa ratification ou son adhésion. À partir de ce moment, toutes les obligations du traité deviennent juridiquement contraignantes pour ce pays-là.

NOTES

À propos des bombes à sous-munitions

Une bombe à sous-munitions (ou bombe à fragmentation) est une arme contenant un grand nombre – souvent des centaines – de petites sous-munitions explosives ou mini-bombes. Les sous-munitions sont larguées en vol ou tirées au sol et sont conçues pour s'ouvrir entre ciel et terre, libérant les sous-munitions et saturant une zone pouvant atteindre la taille de plusieurs terrains de football. Cela signifie qu'elles ne peuvent pas faire la distinction entre civils et soldats. Un grand nombre de sous-munitions n'explose pas à l'impact et reste une menace pour les vies et les moyens de subsistance pendant des dizaines d'années après un conflit.

À propos de la Convention sur les bombes à sous-munitions

La Convention sur les bombes à sous-munitions interdit l'utilisation, la fabrication, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions et oblige les pays à dépolluer les zones touchées sous 10 ans et à détruire les stocks de l'arme sous huit ans. La Convention comprend des dispositions révolutionnaires exigeant l'assistance aux victimes et aux communautés touchées. Signée à Oslo en décembre 2008, la Convention est entrée en vigueur en tant que loi internationale contraignante le 1^{er} août 2010 et elle est le traité de désarmement le plus important depuis le Traité d'interdiction des mines antipersonnel de 1997.

À propos de la Cluster Munition Coalition (CMC)

La CMC est une coalition internationale comprenant plus de 350 organisations non gouvernementales (ONG) travaillant dans une centaine de pays afin d'encourager une action urgente contre les bombes à sous-munitions. La CMC facilite les efforts des ONG à travers le monde pour sensibiliser les gouvernements, le public et les médias sur les problèmes des bombes à sous-munitions et pour exhorter à l'universalisation et la pleine mise en œuvre de la Convention sur les bombes à sous-munitions de 2008.

<http://www.stopclustermunitions.org/>

Les 108 pays suivants ont signé la Convention

Afghanistan, Albanie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Canada, Cap-Vert, République centrafricaine, Cameroun, Tchad, Chili, Colombie, Comores, République démocratique du Congo, République du Congo, Iles Cook, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Djibouti, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Fidji, France, Gambie, Allemagne, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, le Vatican, Honduras, Hongrie, Islande, Indonésie, Irak, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, RDP Laos, Liban, Lesotho, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, ARY de Macédoine, Madagascar, Malawi, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, République de Moldavie, Monaco,

Monténégro, Mozambique, Namibie, Nauru, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Palau, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, Rwanda, Samoa, San Marin, Sao Tomé et Príncipe, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Slovénie, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Royaume-Uni, Uruguay, Zambie.

Parmi ceux-ci, les 46 pays suivants ont ratifié la Convention

Albanie (16 juin 2009), Antigua & Barbuda (23 août 2010), Autriche (2 avril 2009), Belgique (22 décembre 2009), Bosnie-Herzégovine (7 septembre 2010), Burkina Faso (16 février 2010), Burundi (25 septembre 2009), Cap-Vert (19 octobre 2010), Comores (28 juillet 2010), Croatie (17 août 2009), Danemark (12 février 2010), Équateur (11 mai 2010), Fidji (28 mai 2010), France (25 septembre 2009), Allemagne (8 juillet 2009), Guatemala (3 novembre 2010), Vatican (3 décembre 2008), Irlande (3 décembre 2008), Japon (14 juillet 2009), RDP Laos (18 mars 2009), Liban (5 novembre 2010), Lesotho (28 mai 2010), Luxembourg (10 juillet 2009), ARY Macédoine (8 octobre 2009), Malawi (7 octobre 2009), Mali (30 juin 2010), Malte (24 septembre 2009), Mexique (6 mai 2009), Moldavie (16 février 2010), Monaco (21 septembre 2010), Monténégro (25 janvier 2010), Nouvelle-Zélande (22 décembre 2009), Nicaragua (6 novembre 2009), Niger (2 juin 2009), Norvège (3 décembre 2008), Saint-Vincent-et-les Grenadines (29 octobre 2010), Samoa (28 avril 2010), San Marin (10 juillet 2009), Seychelles (20 mai 2010), Sierra Leone (3 décembre 2008), Slovénie (19 août 2009), Espagne (17 juin 2009), Tunisie (28 septembre 2010), Royaume-Uni (4 mai 2010), Uruguay (24 septembre 2009), Zambie (12 août 2009).

Participation à la Première réunion des États parties à la Convention sur les bombes à sous-munitions

TOTAL (121)

LES ÉTATS PARTIES (40)

Albanie, Antigua-et-Barbuda, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Croatie, Comores, Danemark, Equateur, Fidji, France, Allemagne, Guatemala, Vatican, Irlande, Japon, RDP Laos, Lesotho, Liban, Luxembourg, ARY Macédoine, Malawi, Mali, Mexique, Moldova, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Norvège, Seychelles, Sierra Leone, Slovénie, Espagne, Royaume-Uni, Uruguay, Zambie.

LES ÉTATS SIGNATAIRES (47)

Afghanistan, Angola, Australie, Bénin, Botswana, Bulgarie, Cameroun, Canada, République centrafricaine, Tchad, Chili, Colombie, République du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, République tchèque, République démocratique du Congo, Djibouti, El Salvador, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Indonésie, Irak, Italie, Kenya, Libéria, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Palaos, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Afrique du Sud, Suède, Suisse, Tanzanie, Togo, Ouganda.

LES ÉTATS NON-SIGNATAIRES ET OBSERVATEURS (34)

Argentine, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Birmanie, Cambodge, Chine, Érythrée, Finlande, Jordanie, Koweït, Libye, Malaisie, Maldives, Île Maurice, Mongolie, Maroc, Palestine, Pologne, Qatar, Fédération de Russie, Arabie saoudite, Singapour, Îles Salomon, Soudan, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Timor oriental, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Vietnam, Zimbabwe.

ENREGISTREMENTS VIDÉO

Images et entretiens de la CMC tournés début novembre à Vientiane et dans le sud du Laos, près de ce qui était la piste Ho Chi Minh : http://www.green-digital.com/CMC_LOAS.mp4

- Archives/images historiques – les bombes à sous-munitions et les bombardements pendant la guerre du Vietnam
- Images de la CMC de la piste Ho Chi Minh au Laos
- Déminage, destruction/explosion de bombes à sous-munitions, les villages touchés, les survivants
- Entretiens avec des agriculteurs, des démineurs, un représentant du gouvernement du Laos, la CMC et le Norwegian People's Aid
- Images de la CMC sur Vientiane
- Affiches, site de la conférence, Première réunion des États parties
- COPE – centre de réadaptation pour prothèses et orthèses, et survivant équipé d'un membre inférieur
- Entretiens en anglais avec un représentant du gouvernement du Laos, un coordonnateur de la CMC et COPE
- Un assistant sanitaire au sujet des prothèses

Images de Handicap International :

- Entretiens avec des survivants et des images d'eux dans leurs activités quotidiennes
- Regards sur les zones et les villes contaminées (notamment des maisons construites avec de vieilles cartouches de bombes à sous-munitions)
- Focalisation sur le problème de la collecte de ferraille par les habitants et les enfants
- Analyse de l'ONU : entretien avec Stan Brabant (Conseiller technique principal du Programme de l'ONU pour le développement en RDP du Laos)
- Présentation des activités de Handicap International pour empêcher la collecte de la ferraille
- Entretien avec Luc Delneuve (Directeur de HIB au Laos)
- Images d'enfants avec des détecteurs de métaux
- Sensibilisation aux risques : images de personnes lors d'une séance de sensibilisation
- Promotion des activités alternatives : le jardinage : vues des bénéficiaires en action + entretien avec le personnel

Vous pouvez télécharger la version internationale du film à l'adresse suivante :

<ftp://ftp.handicap-international.fr/>

Login : invite

Mot de passe : invite

Dossier : Laos

CONTACTS :

À Vientiane, RDP Laos, Conor Fortune (anglais, espagnol) : +856-20-5457-9109 (portable au Laos) ; ou +44-7515575174 (portable au Royaume-Uni) ; ou conor@stopclustermunitions.org

À Vientiane, RDP Laos, Samantha Bolton (anglais, français, italien) : +856-20-5457-9110 (portable au Laos) ; +41-79-239-2366 (portable en Suisse) ; ou clustermunitioncoalition@gmail.com